



UNSA POLICE

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

25 rue des tanneries 75 013 PARIS

Email : police@unsa.org - Site : <http://police.unsa.org>

Tél: 01 43 40 64 27 – Fax : 01 43 40 25 81

DECLARATION PREALABLE DE LA COMMISSION AD HOC PRE DU 12 Octobre 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentant(e)s de l'administration,
Cher(e)s collègues,

Le 17 septembre 2018 le directeur général de la police nationale, Eric MORVAN, répondait dans un courrier adressé au secrétaire général de l'UNSA Police qu'une refonte du système d'attribution de la PRE est prévue pour 2019.

A travers cette correspondance il nous fait part qu'en « aucun cas l'attribution de la prime de résultats exceptionnels ne constitue une mise en concurrence des services », or quand il y a un classement des unités dans certaines directions et au regard des critères d'attribution, nous ne pouvons que considérer qu'il s'agit bien d'une mise en concurrence...

Après 9 ans de pugnacité à l'encontre de la PRE, l'UNSA Police ne peut que se réjouir de la fin de ce dispositif au bénéfice d'un nouveau et qu'un dialogue social sera engagé autour du futur dispositif afin d'y apporter des réflexions sur la réorientation de ce budget.

Nous continuerons à porter la parole des fonctionnaires de police pour que cette manne soit bien utilisée. Jusqu'alors source discorde, de clivage interne et contre cohésive, à l'heure où nos troupes ont un besoin primordial de se resserrer, nous rappelons une fois de plus qu'il est inconcevable que cette prime ait pu traverser les années sans qu'il ne soit admis qu'elle est dans son fondement même liée à la politique du chiffre et synonyme de risques psychosociaux.

Nul ne pourra nier que la majeure partie des critères d'attribution portent sur les chiffres.

L'UNSA Police souhaite une nouvelle méthode de reconnaissance de l'activité des services basée sur la réalité du terrain.

Nous tenons à rappeler que l'UNSA Police avait saisi le ministère de l'Intérieur sur le dossier de la "politique du chiffre", demandant l'abandon d'une telle pratique, ce qui a sans doute permis de revoir l'orientation de la politique générale.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez pu porter et vous demandons de bien vouloir annexer la présente déclaration au procès-verbal de séance.

La délégation UNSA POLICE